

# LISTE DES DOCUMENTS A RASSEMBLER AVANT

## DE FAIRE LA DEMARCHE EN LIGNE :

- ✓ **4 Ephotos** : « photo d'identité numérique » à 22 chiffres remis par un photographe ou par une cabine agréée ANTS : il est très fortement conseillé de se rendre chez un photographe ou dans un photomaton agréé ANTS pour réaliser le cliché nécessaire à votre demande de permis ainsi que pour apposer votre signature électronique sur une tablette. Le photographe vous remettra alors un code "photo d'identité numérique" qu'il faudra inscrire lors de votre demande.
  
- ✓ Photocopie de la **carte d'identité de l'enfant** (recto / verso)
  
- ✓ Photocopie de la **carte d'identité du parent** qui a signé l'attestation d'hébergement écrite
  
- ✓ **Attestation écrite d'hébergement** sur l'honneur de l'un des parents datée et signée (voir sur ANTS)
  
- ✓ **Justificatif de domicile** de ce même parent (*avis d'imposition, quittance loyer non manuscrite, facture de moins de 6 mois téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité, eau*)
  
- ✓ Photocopie **ASSR 1 & 2** (*document à récupérer au collège*)
  
- ✓ Photocopie **attestation de recensement** (*document à récupérer à la mairie dès 16 ans*)
  
- ✓ **La J.A.P.D** (journée d'appel JDC) pour les enfants de 17 à 25 ans